

LES FERMES BIO PLUS RÉSISTANTES À LA CRISE ?



Pour la première fois, Cerfrance Adheo a extrait les données des fermes adhérentes à l'association et pratiquant l'agriculture biologique. Voici un premier aperçu des indicateurs économiques des fermes bio. Ces statistiques ont été réalisées sur une cinquantaine de fermes identifiées en production biologique. Seules les exploitations intégralement en bio, et au régime fiscal des bénéficiaires réels, ont été retenues.

À noter : dans l'échantillon, plus de la moitié possède un atelier de production laitière et 40 % un atelier de production de viande bovine. La proportion d'exploitations avec élevage est donc plus importante que pour l'échantillon d'exploitations conventionnelles qui a servi de comparaison.

FERME MOYENNE BIO



SAU* : 134 hectares
Main-d'œuvre présente : 2,38 UTAF**
Une personne travaille sur 56 hectares

FERME MOYENNE CONVENTIONNELLE



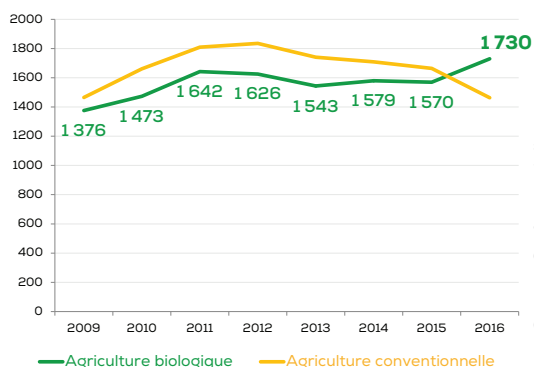
SAU* : 174 hectares
Main-d'œuvre présente : 1,83 UTAF**
Une personne travaille sur 95 hectares

1. Les grands indicateurs

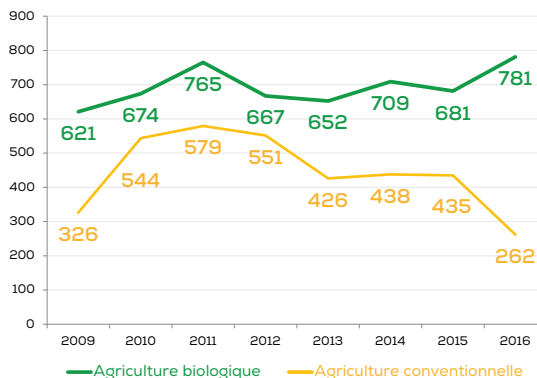
► LA PRODUCTION AGRICOLE

► LA VALEUR AJOUTÉE

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION
(EN €/HA)



ÉVOLUTION DE LA V.A. (EN €/HA)



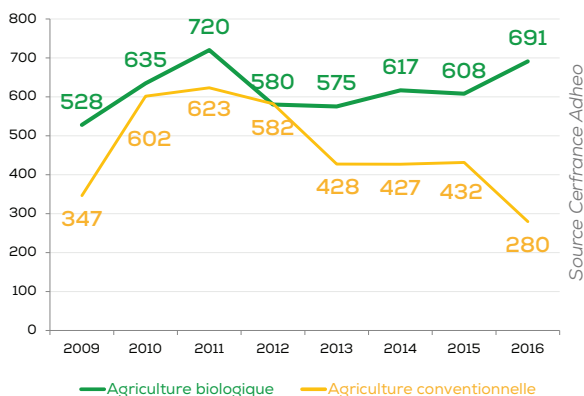
La variabilité selon les années est très forte pour les fermes conventionnelles. Cette courbe met en évidence les trois bonnes années 2010, 2011 et 2012, qui laissent ensuite place à trois années plutôt moyennes, avant l'année 2016,

année record à la baisse (qui a battu allègrement le précédent record de 2009).

En moyenne, la production sur les fermes bio est sensiblement en dessous de la production des fermes conventionnelles, sauf quand cette dernière a connu une chute drastique en 2016 !

En revanche, la valeur ajoutée moyenne des fermes bio est relativement stable sur les 8 dernières années. On observe également une tendance à l'augmentation générale au fil du temps.

ÉVOLUTION DE L'EBE* (EN €/HA)



► L'EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION* ET SON UTILISATION

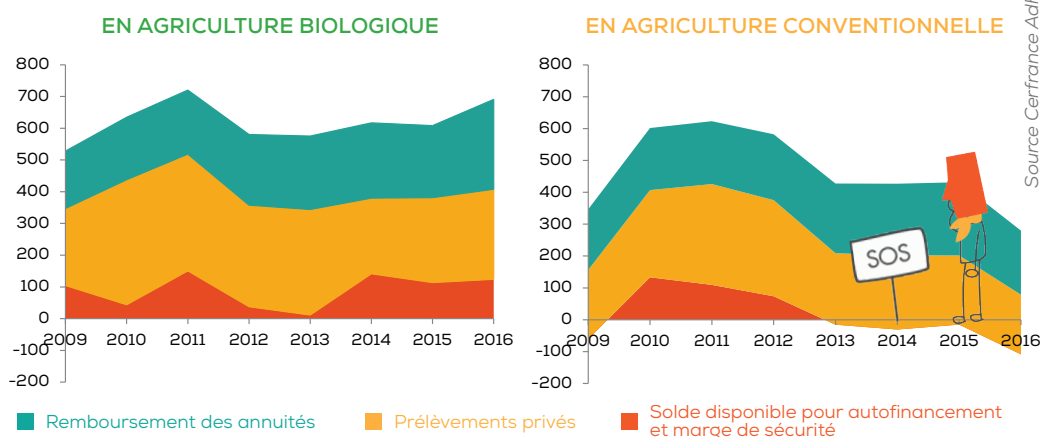
Les tendances et différences observées précédemment s'appliquent également pour l'évolution de l'EBE.

Les fermes bio ont un **EBE par hectare supérieur** en moyenne aux fermes conventionnelles, sauf en 2012, année aux conditions climatiques particulièrement difficiles. Cette année-là, les cultures de printemps, aux bons rendements et aux prix de vente soutenus en conventionnel, ont permis de compenser les pertes de récolte sur les cultures d'automne. Les agriculteurs bio n'ont par contre pas pu saisir ces opportunités de marché, les prix de vente étant beaucoup plus stables en bio... ce qui leur donne un énorme avantage les années suivantes, dans un **contexte de prix moroses en conventionnel, mais stables en bio**.

L'EBE doit être suffisant pour assumer le remboursement des annuités d'exploitation, les prélèvements privés (qui comprennent le remboursement des annuités privées, comme par exemple l'acquisition de parts sociales et de foncier). Le solde restant est disponible pour l'autofinancement des investissements et la constitution d'une marge de sécurité.

Grâce à un EBE sensiblement supérieur, et ce malgré un endettement plus important (et donc un plus gros montant d'annuités à rembourser), **la marge de sécurité est toujours positive en agriculture biologique** (cf. graphiques ci-contre). Alors qu'en moyenne sur les fermes conventionnelles, à chaque année de crise (en 2009 et de 2013 à 2016), le solde disponible est négatif. Cela entraîne actuellement des difficultés de trésorerie pour les agriculteurs conventionnels.

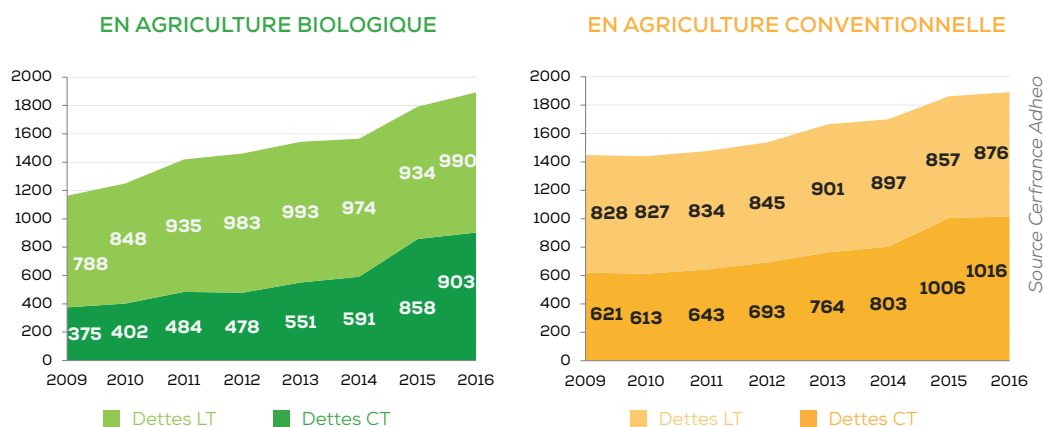
UTILISATION DE L'EBE* (EN €/HA)



► L'ENDETTEMENT

Les agriculteurs bio sont donc plus endettés, mais ont davantage les moyens d'assumer cet endettement, **les grands équilibres financiers étant respectés**. À noter que la structure de l'endettement est plus saine chez les agriculteurs bio ; la part des dettes à court terme dans l'endettement global est moins élevée (cf. graphiques ci-dessous).

ÉVOLUTION ET STRUCTURE DE L'ENDETTEMENT (EN €/HA)



En bio comme en conventionnel, les dettes à court terme ont considérablement augmenté entre 2014 et 2015, en raison de la crise agricole pour les conventionnels, et des aides PAC à l'agriculture biologique. À partir de 2015, ces aides n'ont pas été versées en temps et en heure, ce qui a dégradé les situations de trésorerie et a obligé certains agriculteurs à contracter des emprunts court terme.

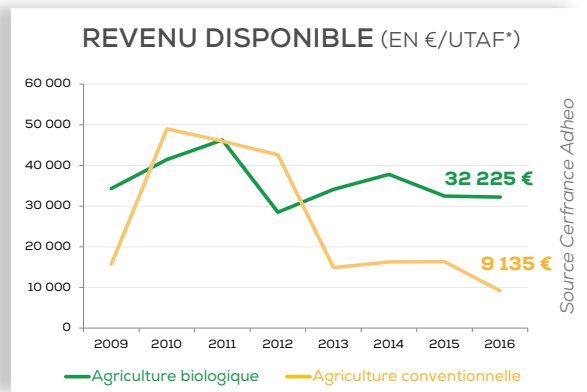
Sur ces quelques indicateurs, on observe donc que **les exploitations bio sont en général en meilleure santé**, dégagent un meilleur EBE, et assurent un meilleur revenu disponible par hectare. Rappelons cependant que ces fermes bio sont **plus petites et plus gourmandes en main-d'œuvre**. Cette efficacité supérieure à l'hectare ne serait-elle de ce fait pas diluée par les unités de main-d'œuvre nécessaires ?

► LE REVENU DISPONIBLE PAR UTAF* : PLUS STABLE... ET PLUS CONFORTABLE !

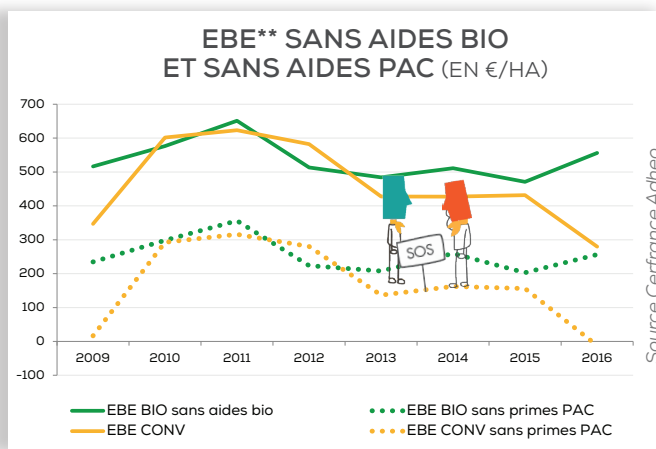
Les revenus disponibles des exploitations conventionnelles sont très variables d'une année sur l'autre. Ils descendent systématiquement en cas d'aléas climatiques ou économiques (prix de vente) en dessous de 20 000 € de revenu disponible par unité de travail. En bio, le revenu disponible est beaucoup **plus stable** et **plus confortable**, en général supérieur à 30 000 € par UTAF*.

L'écart est particulièrement flagrant sur l'année 2016. Alors que l'agriculteur conventionnel se retrouve au cœur d'une crise sans précédent, l'agriculteur bio maintient son revenu à un **niveau satisfaisant**.

Rappelons qu'avec cette somme, l'agriculteur doit se rémunérer et rembourser ses annuités privées (parts sociales, foncier, etc.), tout en se constituant une épargne de précaution.



2. Des indicateurs au vert : comment les expliquer ?



► LES PRIMES

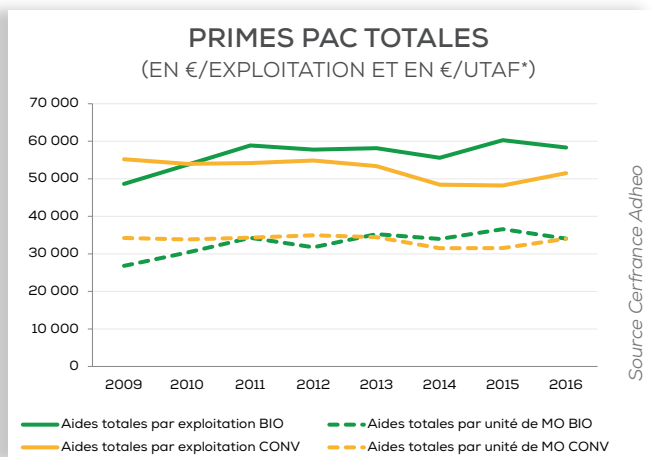
La première chose qui vient à l'esprit quand on parle d'économie en agriculture biologique, ce sont les aides PAC. **La meilleure situation économique des exploitations bio serait-elle due à un niveau d'aides plus élevé ?** Pour étudier cette question, Cerfrance Adheo a isolé les aides spécifiques à l'agriculture biologique pour les déduire des revenus, et observer...

Le premier graphique compare d'abord l'EBE des fermes bio sans les aides spécifiques bio à l'EBE des fermes conventionnelles. L'EBE des fermes bio reste en tendance inférieur au conventionnel, mais l'écart se resserre entre les deux systèmes.

Les courbes en pointillés simulent une hypothèse extrême : la suppression de toutes les primes PAC. Tous les systèmes seraient fragilisés et perdraient leur viabilité. En tendance, les agriculteurs bio arriveraient au même niveau de vie que celui de 2016 pour les conventionnels. Cette situation n'est évidemment pas tenable dans le temps ni souhaitable pour personne.

En valeur absolue, les primes PAC sont sensiblement supérieures sur les fermes bio que sur les fermes conventionnelles, et ce depuis 2010, année de la création de l'aide au maintien de l'agriculture biologique. **Rapportées à l'unité de main-d'œuvre présente sur l'entreprise, les aides totales sont quasi-identiques entre les deux systèmes.** Les aides spécifiques à l'agriculture biologique ne serviraient donc pas à « enrichir » le producteur, mais à rémunérer la main-d'œuvre supplémentaire nécessaire en système biologique. La baisse, voire la disparition, des subventions spécifiques à l'agriculture biologique reviendrait à moins subventionner un « actif bio » qu'un « actif conventionnel ».

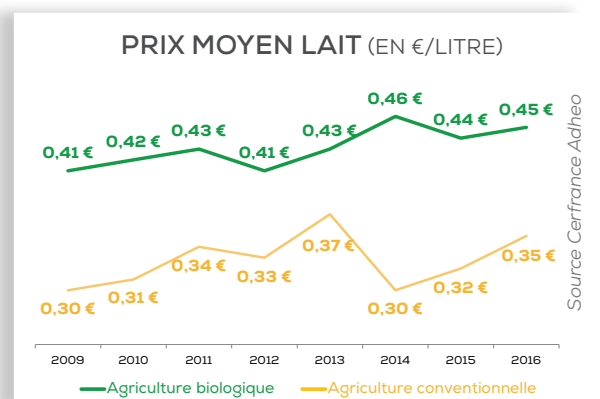
Le versement de primes PAC spécifiques à l'agriculture biologique n'explique pas à lui seul les meilleurs résultats dégagés en bio.



► LES PRIX DE VENTE

Second élément qui vient à l'esprit pour tenter d'expliquer les bons résultats des producteurs bio : les prix de vente des produits. C'est effectivement une réalité : presque tous les produits agricoles disposent d'**une grille spécifique bio**, avec une plus-value plus ou moins importante selon les produits, les circuits et les acheteurs ou coopératives.

Prenons l'exemple du lait. Le graphique ci-contre montre une moyenne de prix payé au producteur. On y observe une meilleure stabilité en bio et une plus-value toujours présente, gage d'**une meilleure adéquation entre le coût de revient et le prix de vente** (en dépit de la productivité bien moins élevée en bio).



► LES CHARGES OPÉRATIONNELLES

Rappelons que, malgré des prix de vente à l'unité et des primes à la surface plus élevés, la production à l'hectare est plus faible en bio (voir page 1). **Pour parvenir à un EBE plus élevé, les producteurs bio doivent économiser sur les charges** (en particulier les opérationnelles).

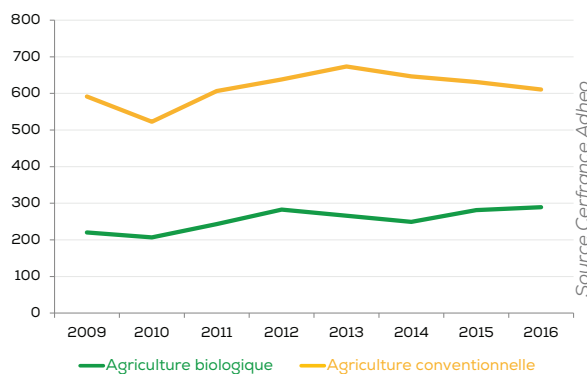
Les charges d'engrais et de produits phytosanitaires sont dérisoires en agriculture biologique. Au total, en moyenne, ce sont **300 euros par hectare de charges opérationnelles qui ne seront pas dépensés chez les producteurs bio**. Une première économie conséquente, et qui limite les tiraillements sur la trésorerie, surtout en ces années particulièrement tendues en raison de plusieurs mauvaises récoltes successives.

En revanche, on n'observe **aucune économie sur les charges de structure** dans les systèmes biologiques, qui ont tendance à être plus élevées. Les charges de main-d'œuvre sont en toute logique plus élevées en bio (ainsi que les cotisations sociales, calculées sur la base du revenu), comme les charges de mécanisation à l'hectare. Elles ne bénéficient pas de l'effet de dilution sur les surfaces plus élevées des exploitations conventionnelles.

Les ingrédients de la recette de la réussite économique des fermes bio sont donc essentiellement les économies réalisées sur les charges opérationnelles (**systèmes autonomes**), mixées à un prix de vente plus rémunérateur et assaisonnées d'une pincée d'aides spécifiques.

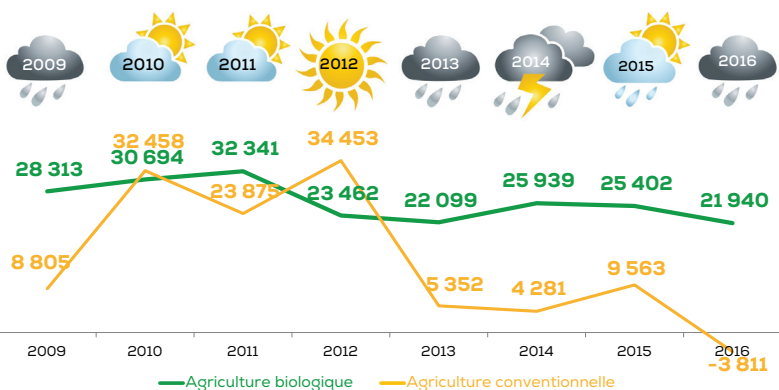
CHARGES OPÉRATIONNELLES TOTALES

(engrais, semences, phytos, frais d'élevage et aliments, y compris ceux produits sur la ferme)



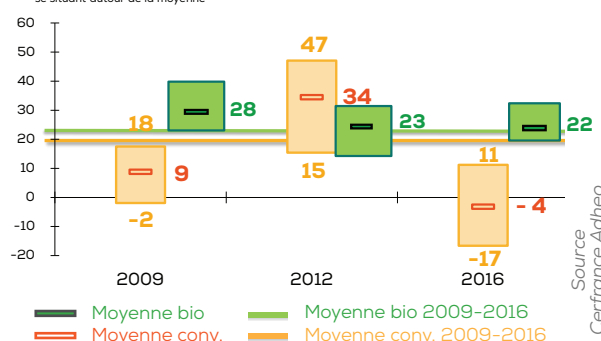
3. L'agriculture bio, plus résistante à la crise ?

RÉSULTAT AGRICOLE MOYEN (EN €/UTAF)



DISPERSION DU RÉSULTAT AGRICOLE (EN K€/UTAF)

Représentation de 50 % des exploitations se situant autour de la moyenne



La résistance aux aléas est devenue en quelques années un sujet d'actualité et de forte préoccupation en agriculture. C'est justifié : sur les huit ans de l'étude, cinq ont vu passer des crises. **Différents programmes spécifiques de gestion de crise ont été mis en place, mais le problème de fond reste présent.** La volatilité des cours apparue à partir de 2007 et les aléas climatiques de plus en plus fréquents engendrent des variabilités de revenus. Le premier graphique ci-dessus illustre cette variabilité de revenus qui touche l'agriculture conventionnelle de façon plus marquée. **En agriculture biologique, l'absence de fluctuation des prix de vente, le bon niveau d'autonomie (peu d'achats d'intrants) et la meilleure stabilité des rendements stabilisent le résultat en temps de crise.**

En zoomant sur trois années particulières de la période, on aperçoit que le résultat agricole des exploitations bio reste plus proche de la moyenne des huit ans, et que l'échantillon est plus resserré autour de la moyenne. Le résultat agricole des fermes conventionnelles enregistre quant à lui de grandes amplitudes et l'échantillon est davantage dispersé. En temps de crise, comme en 2009 et 2016, l'échantillon bio se situe au-dessus du quart supérieur de l'échantillon conventionnel. **Les spécificités de l'agriculture biologique, gages de stabilité, empêchent aussi la saisie d'opportunité de marché, comme en conventionnel en 2012.** Dans ce contexte de plus en plus instable, l'atout « sérénité » de l'agriculture biologique est un véritable avantage et séduit de nouveaux producteurs.

CONCLUSION / Malgré des rendements en lait et céréales nettement plus faibles, des besoins en main-d'œuvre plus élevés, des charges de structure plus fortes, un endettement soutenu et des aides PAC par actif équivalentes, l'agriculture biologique se porte économiquement bien. Grâce à ses trois points forts (charges opérationnelles réduites, meilleure valorisation des produits et stabilité des prix de vente), **l'agriculture biologique relève le défi de la résistance aux crises agricoles, de la juste rémunération de sa main-d'œuvre et assure donc la pérennité des entreprises qui s'y sont engagées.**